



États financiers consolidés de la
**Corporation du Canton
d'Alfred et Plantagenet**

31 décembre 2021

Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet

31 décembre 2021

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 – 2
État consolidé des résultats	3
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé de la variation des actifs financiers nets	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 – 13
Annexes	
Immobilisations corporelles consolidées – Annexe 1	14
Excédent accumulé consolidé – Annexe 2	15
État consolidé de la variation des réserves et fonds de réserve – Annexe 3	16
État consolidé des charges par nature – Annexe 4	17

Aux membres du Conseil, résidents et contribuables de la Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Hawkesbury (Ontario)
Le 21 juin 2022

MNP s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet
État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2021



	2021 Budget	2021 Réel	2020 Réel
	\$	\$	\$
Revenus			
Imposition – toutes catégories	15 263 088	15 356 290	14 919 830
Moins : Montants reçus pour les comtés et les conseils scolaires (note 3)	(6 661 593)	(6 715 143)	(6 592 926)
Imposition nette aux fins municipales	8 601 495	8 641 147	8 326 904
Frais des usagers	3 590 626	3 339 817	3 879 501
Paiements de transfert			
Gouvernement du Canada	356 503	396 487	293 655
Province de l'Ontario	2 020 231	2 074 422	2 077 107
Autres municipalités	280 896	229 355	340 173
Licences et permis	48 250	50 429	38 008
Revenus de placements	85 050	143 183	149 526
Pénalités et intérêts	181 900	171 606	154 501
Quote-part de Hydro 2000 Inc.	-	31 289	52 079
Loyer	87 117	80 290	78 977
Dons	56 150	104 607	4 972
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	(122 733)	(7 785)
Autres	87 350	86 747	61 745
	15 395 568	15 226 646	15 449 363
Charges (annexe 4)			
Administration générale	1 747 333	1 712 292	1 525 871
Protection des personnes et des biens	2 590 115	2 725 395	2 684 654
Services de transport	3 584 290	3 893 264	3 672 358
Services environnementaux	3 217 867	3 965 908	4 340 749
Services de santé	5 000	-	149
Loisirs et services culturels	1 484 928	1 713 681	1 733 151
Urbanisme et mise en valeur du territoire	219 637	165 871	159 925
	12 849 170	14 176 411	14 116 857
Excédent de l'exercice	2 546 398	1 050 235	1 332 506
Excédent accumulé au début	55 556 509	55 556 509	54 224 003
Excédent accumulé à la fin (annexe 2)	58 102 907	56 606 744	55 556 509

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet
État consolidé de la situation financière
 au 31 décembre 2021



	2021	2020
	\$	\$
Actifs		
Actifs financiers		
Encaisse	8 979 297	7 858 384
Débiteurs	1 359 587	1 543 389
Taxes à recevoir	1 119 786	1 055 719
Placements (note 4)	1 201 241	1 169 952
	12 659 911	11 627 444
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	3 603 730	3 829 956
Revenus reportés (note 5)	1 924 716	1 278 345
Avantages à l'emploi à payer	92 223	72 053
Emprunts (note 6)	4 188 125	4 337 060
	9 808 794	9 517 414
Actifs financiers nets	2 851 117	2 110 030
Engagements (note 9)		
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (annexe 1)	53 489 639	53 201 991
Stocks	152 709	165 294
Frais payés d'avance	113 279	79 194
	53 755 627	53 446 479
Excédent accumulé (annexe 2)	56 606 744	55 556 509

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du Conseil

 , Maire

 , Trésorier

Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet
État consolidé de la variation des actifs financiers nets

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice	2 546 398	1 050 235	1 332 506
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	122 733	7 785
Amortissement des immobilisations corporelles	-	2 015 696	1 985 966
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 928 418)	(2 435 977)	(1 974 471)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	9 900	-
Diminution des stocks	-	12 585	20 963
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	-	(34 085)	110 932
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(382 020)	741 087	1 483 681
Actifs financiers nets au début	2 110 030	2 110 030	626 349
Actifs financiers nets à la fin	1 728 010	2 851 117	2 110 030

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet
État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2021



	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	1 050 235	1 332 506
Variation dans les éléments hors caisse des actifs et passifs		
Diminution (augmentation) des débiteurs	183 802	(464 352)
Augmentation des taxes à recevoir	(64 067)	(31 608)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(228 650)	319 860
Augmentation des revenus reportés	646 371	138 781
Augmentation des avantages à l'emploi à payer	20 170	28 844
Diminution des stocks	12 585	20 963
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(34 085)	110 932
	536 126	123 420
Éléments de fonctionnement hors caisse		
Quote-part de Hydro 2000 Inc.	(31 289)	(52 079)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	122 733	7 785
Amortissement des immobilisations corporelles	2 015 696	1 985 966
	2 107 140	1 941 672
Augmentation nette de l'encaisse due aux activités de fonctionnement	3 693 501	3 397 598
Activités d'immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 433 553)	(1 973 028)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	9 900	-
	(2 423 653)	(1 973 028)
Activités d'investissement		
Dividende reçu de Hydro 2000 Inc.	-	10 000
Activités de financement		
Remboursement du capital des emprunts	(148 935)	(143 741)
Augmentation nette de l'encaisse	1 120 913	1 290 829
Encaisse au début	7 858 384	6 567 555
Encaisse à la fin	8 979 297	7 858 384

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 7.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Méthodes comptables futures

Date d'application : 1^{er} avril 2021

Chapitre SP 1150 – Principes comptables généralement reconnus

Le présent chapitre établit les normes pour la communication d'une information financière en conformité avec les principes comptables généralement reconnus.

La Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet (la « Municipalité ») évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

Date d'application : 1^{er} avril 2022

Chapitre SP 1201 – Présentation des états financiers

Le présent chapitre établit les principes généraux et les normes d'information applicables aux états financiers des gouvernements.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

Chapitre SP 2601 – Conversion des devises

Le présent chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations libellées en devises dans les états financiers des gouvernements.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

Chapitre SP 3041 – Placements de portefeuille

Le présent chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter, dans les états financiers des gouvernements, les placements de portefeuille.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

Chapitre SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

1. Méthodes comptables futures (suite)

Date d'application : 1^{er} avril 2022 (suite)

Chapitre SP 3450 – Instruments financiers

Le présent chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter tous les types d'instruments financiers, y compris les dérivés.

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour rembourser les passifs et sont utilisés pour offrir des services. Ils ont des durées de vie utile de plus d'un an et ne sont pas destinés à être revendus dans le cours normal des activités. La variation des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent de l'exercice donnent la variation des actifs financiers nets pour l'exercice.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon prospective.

Date d'application : 1^{er} avril 2023

Chapitre SP 1000 – Fondements conceptuels des états financiers

Ce chapitre définit les concepts sur lesquels reposent la formulation et l'application des principes comptables suivis par les gouvernements dans la préparation de leurs états financiers. Ces états financiers sont destinés à satisfaire les besoins d'information communs des utilisateurs externes de l'information financière relative à un gouvernement.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon rétroactive ou prospective.

Chapitre SP 3400 – Revenus

Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les revenus. Plus précisément, il fait la distinction entre les revenus provenant d'opérations qui comprennent des obligations de prestation et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation.

La Municipalité évalue présentement les incidences de l'adoption de cette nouvelle norme, applicable de façon rétroactive ou prospective.

2. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Municipalité sont la responsabilité de la direction et sont présentés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

L'émphase des états financiers du CCSP est sur la situation financière de la Municipalité et l'évolution de celle-ci. L'état consolidé de la situation financière présente les actifs et passifs. Les actifs financiers sont disponibles pour faire face aux obligations existantes ou financer des activités futures. Les actifs financiers nets sont la différence entre les actifs financiers et les passifs. Cette information donne les besoins futurs de revenus de la Municipalité et sa capacité de financer ses activités et de faire face à ses engagements.

2. Méthodes comptables (suite)

Périmètre comptable

États financiers consolidés

Ces états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de fonctionnement, les réserves et fonds de réserve et les variations des investissements dans les immobilisations corporelles et incluent les opérations de tous les comités du Conseil et de la Commission suivante qui est sous le contrôle du Conseil :

Conseil de la Bibliothèque Publique du Canton d'Alfred et Plantagenet

Référentiel comptable

Comptabilité d'exercice

Les charges et les sources de financement correspondantes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de comptabilité d'exercice reconnaît les revenus lorsqu'ils deviennent réalisables et quantifiables; les charges sont reconnues lorsqu'elles sont engagées et quantifiables à la suite de la réception de biens ou services et la création d'une obligation de payer.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour rembourser les passifs et sont utilisés pour offrir des services. Ils ne sont pas destinés à être revendus dans le cours normal des activités. La variation des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que l'excédent de l'exercice donnent la variation des actifs financiers nets.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, qui inclut tous les montants liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à l'amélioration de l'actif. Le coût, moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, est amorti selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile avec les durées suivantes :

Machinerie et équipement	5 – 50 ans
Véhicules	10 – 20 ans
Routes	10 – 50 ans
Améliorations des terrains	20 – 75 ans
Bâtiments et installations	20 – 90 ans

L'amortissement débute dans le mois où l'actif est mis en service et se termine dans le mois de la cession. Les constructions en cours ne sont pas amorties tant que les immobilisations corporelles ne sont pas prêtes à être utilisées pour offrir des services.

Les terrains ne sont pas amortis compte tenu de leur durée de vie infinie.

La Municipalité a un seuil de capitalisation de 25 000 \$ pour les installations civiles et actifs regroupés et de 10 000 \$ pour tous les autres actifs. Les éléments avec une valeur moindre sont imputés aux charges, sauf si regroupés, lorsqu'ils représentent une valeur importante ou pour des raisons opérationnelles. Des exemples d'éléments regroupés sont des ordinateurs, compteurs, des poteaux et bornes-fontaines.

2. Méthodes comptables (suite)

Référentiel comptable (suite)

Dons d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues à titre de dons sont inscrites à l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur à la date du don et le même montant est inscrit comme dons dans les revenus. Les dons d'immobilisations corporelles à d'autres organismes sont inscrits comme charges au montant de la valeur comptable nette à la date du transfert.

Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés comme location-acquisition ou location-exploitation. Les baux qui transfèrent la majorité des avantages et des risques sont comptabilisés comme location-acquisition. Les autres baux sont comptabilisés comme location-exploitation et les charges sont reconnues sur la durée des baux.

Stocks

Les stocks détenus pour offrir des services sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Placement

Le placement dans les actions ordinaires de Hydro 2000 Inc. est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation modifiée.

Revenus reportés

Les fonds reçus à des fins spécifiques sont comptabilisés comme revenus reportés jusqu'à ce que la Municipalité se conforme à l'obligation, pour laquelle elle a reçu les fonds.

Transferts des gouvernements

Les transferts des gouvernements sont constatés en tant que revenus dans l'exercice au cours duquel les transferts sont approuvés et les critères d'admissibilité sont respectés. Les transferts des gouvernements sont reportés lorsqu'ils sont grevés d'une stipulation qui exige des actions précises afin de conserver les transferts. Pour de tels transferts, les revenus sont constatés lorsque les stipulations ont été respectées.

Informations sectorielles

Un secteur est défini comme une activité distincte ou un groupe d'activités distinct à l'égard de laquelle ou duquel il est approprié de présenter l'information financière séparément. La direction a établi que les informations déjà présentées dans l'état consolidé des résultats et les notes complémentaires sont adéquates en ce qui a trait aux secteurs pertinents et que, par conséquent, elle n'avait pas à présenter des informations additionnelles.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux NCSP, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet
Notes complémentaires

31 décembre 2021



3. Activités des Comtés unis de Prescott et Russell et des conseils scolaires

L'imposition des Comtés unis de Prescott et Russell et des conseils scolaires est composée des éléments suivants :

	Comtés unis	Conseils scolaires	Total
	\$	\$	\$
2021			
Imposition	4 610 876	2 050 717	6 661 593
Taxes supplémentaires	95 108	41 668	136 776
Taxes annulées	(56 767)	(26 459)	(83 226)
	4 649 217	2 065 926	6 715 143
2020			
Imposition	4 540 270	2 108 465	6 648 735
Taxes supplémentaires	88 171	41 435	129 606
Taxes annulées	(118 778)	(66 637)	(185 415)
	4 509 663	2 083 263	6 592 926

4. Placements

	2021	2020
	\$	\$
<i>Hydro 2000 Inc.</i>		
100 % des actions ordinaires	1 201 241	1 169 952

5. Revenus reportés

	2021	2020
	\$	\$
Frais de développement	1 277 766	1 147 158
Parcs	15 092	7 373
Autres	631 858	123 814
	1 924 716	1 278 345

La variation nette au cours de l'exercice des revenus reportés s'explique comme suit :

Montants reçus	1 153 298	895 905
Revenus de placements	10 692	12 821
Revenus reportés constatés	(517 619)	(769 945)
	646 371	138 781
Revenus reportés au début	1 278 345	1 139 564
Revenus reportés à la fin	1 924 716	1 278 345

6. Emprunts

	2021	2020
	\$	\$
Emprunts contractés par la Municipalité portant intérêt entre 2,16 % et 4,53 %, échéant entre 2024 et 2037	4 188 125	4 337 060

Des emprunts expliqués ci-dessus, les versements de capital pour les prochains exercices financiers sont comme suit :

	Imposition générale	Frais des usagers	Total
	\$	\$	\$
2022	92 463	61 869	154 332
2023	95 328	64 608	159 936
2024	98 288	67 470	165 758
2025	69 104	70 460	139 564
2026	60 025	73 584	133 609
Ensuite	479 195	2 955 731	3 434 926
	894 403	3 293 722	4 188 125

Les versements annuels en capital et intérêts requis pour rembourser les emprunts sont dans les limites annuelles de remboursement des emprunts prescrits par le ministère des Affaires municipales.

7. Renseignements complémentaires à l'état consolidé des flux de trésorerie

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises pour un coût total de 2 435 977 \$ (1 974 471 \$ en 2020), dont 31 779 \$ (29 355 \$ en 2020) ont été payés après la fin d'exercice et 2 404 198 \$ (1 945 116 \$ en 2020) ont été payés au cours de l'exercice.

8. Régimes de pension

La Municipalité fait des contributions au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime interemployeurs qui, pour 2021, était pour 35 des membres (35 en 2020) du personnel. Le plan est un régime à prestations déterminées qui définit le montant de prestation à recevoir par les employés en fonction du nombre d'années de service et le niveau de salaire.

Le montant contribué au RREMO en 2021 était de 208 880 \$ (209 646 \$ en 2020) pour services courants et est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats.

9. Engagements

Collecte de déchets et recyclage

La Municipalité s'est engagée pour la collecte de déchets et de recyclage. Ces ententes ont été signées en avril 2021 et viennent à échéance en mars 2024. Les déboursés totaux prévus au cours des trois prochains exercices ont été estimés à 1 364 441 \$.

Eaux usées et sites d'enfouissement

La Municipalité s'est engagée pour l'évaluation environnementale des eaux usées de Plantagenet et la surveillance des sites d'enfouissement. Ces ententes ont été signées en novembre 2021 et viennent à échéance entre mai et décembre 2023. Les déboursés totaux prévus au cours des deux prochains exercices ont été estimés à 282 810 \$.

10. Droits contractuels

Entente de location

La Municipalité a signé trois ententes pour la location de bâtiments. Ces ententes ont été signées entre mars 2019 et juillet 2020 et viennent à échéance entre juillet 2022 et février 2024. Les encaissements totaux prévus au cours des trois prochains exercices ont été estimés à 51 000 \$.

La Municipalité a signé des ententes de location avec des sociétés de communication pour des dispositifs de signalisation. Ces ententes ont été signées entre septembre 2018 et janvier 2020 et viennent à échéance entre décembre 2022 et septembre 2028. Les encaissements totaux prévus au cours des sept prochains exercices ont été estimés à 84 000 \$.

Panneaux solaires

La Municipalité a signé une entente avec une société de panneaux solaires. Cette entente a été signée en novembre 2017 et vient à échéance en novembre 2037. Les encaissements totaux prévus au cours des seize prochains exercices ont été estimés à 365 000 \$.

11. Chiffres du budget

Le budget initial de fonctionnement approuvé par la Municipalité est présenté dans l'état consolidé des résultats. Les budgets prévus comme investissements dans les immobilisations corporelles sont sur une base de projet. Comme les projets peuvent s'échelonner sur plus d'un exercice, les montants prévus peuvent être différents des chiffres réels. De plus, la Municipalité ne budgète pas de transactions dans les réserves et fonds de réserve, sauf les transferts avec le fonctionnement ou les immobilisations corporelles.

Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet

Immobilisations corporelles consolidées

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Annexe 1

	Machinerie et équipement	Véhicules	Routes	Terrains et améliorations des terrains	Bâtiments et installations	Construction en cours	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût								
Début de l'exercice	4 512 349	3 805 703	21 567 003	4 577 883	58 334 241	141 442	92 938 621	91 164 167
Acquisitions	259 031	419 546	1 226 328	273 360	276 925	(19 213)	2 435 977	1 974 471
Cessions	(238 494)	-	(462 335)	-	58 382	-	(642 447)	(200 017)
Fin de l'exercice	4 532 886	4 225 249	22 330 996	4 851 243	58 669 548	122 229	94 732 151	92 938 621
Amortissement cumulé								
Début de l'exercice	3 193 024	2 246 836	12 528 888	1 633 887	20 133 995	-	39 736 630	37 942 896
Amortissement	225 349	195 479	535 902	105 612	953 354	-	2 015 696	1 985 966
Amortissement cumulé sur les cessions	(223 246)	-	(342 329)	-	55 761	-	(509 814)	(192 232)
Fin de l'exercice	3 195 127	2 442 315	12 722 461	1 739 499	21 143 110	-	41 242 512	39 736 630
Valeur comptable nette	1 337 759	1 782 934	9 608 535	3 111 744	37 526 438	122 229	53 489 639	53 201 991

Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet**Excédent accumulé consolidé**

Exercice terminé le 31 décembre 2021

**Annexe 2**

	2021	2020
	\$	\$
Réserves (annexe 3)		
Fonds de roulement	849 850	1 140 911
Charges futures de nature capitale pour les quartiers	1 616 079	1 239 769
Adduction d'eau	94 714	94 714
Réseaux d'égouts	54 877	54 877
	2 615 520	2 530 271
Fonds de réserve (annexe 3)		
Besoins courants		
Adduction d'eau	78 950	75 707
Réseaux d'égouts	627	622
Charges futures de nature capitale		
Adduction d'eau	1 916 044	1 824 708
Réseaux d'égouts	3 013 801	2 796 124
Site d'enfouissement	1 172 596	1 049 555
	6 182 018	5 746 716
	8 797 538	8 276 987
Fonctionnement		
. pour la réduction de l'imposition	563 678	1 016 590
. pour la diminution des redevances des usagers des réseaux d'égouts	138 944	72 778
. pour l'augmentation des frais des usagers de l'adduction d'eau	(85 436)	(406 530)
. Commission de la Bibliothèque	108 970	114 946
. Programme d'Accès communautaire	13 402	13 402
	739 558	811 186
Investi dans les immobilisations corporelles	49 301 514	48 864 931
Provision pour site d'enfouissement non financée	(1 887 807)	(1 820 671)
Dettes internes non financées	(1 545 300)	(1 745 876)
Placements (note 4)	1 201 241	1 169 952
	47 069 648	46 468 336
	56 606 744	55 556 509

Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet
État consolidé de la variation des réserves et fonds de réserve
 Exercice terminé le 31 décembre 2021

Annexe 3

	2021	2020
	\$	\$
Revenus		
Placements	117 909	114 540
Frais des usagers	238 072	618 883
	355 981	733 423
Transferts nets du fonctionnement	164 570	530 414
Variation des réserves et fonds de réserve	520 551	1 263 837
Réserves et fonds de réserve au début	8 276 987	7 013 150
Réserves et fonds de réserve à la fin	8 797 538	8 276 987

Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet
État consolidé des charges par nature
 Exercice terminé le 31 décembre 2021



Annexe 4

	2021 Budget	2021 Réal	2020 Réal
	\$	\$	\$
Charges			
Salaires, traitements et avantages sociaux	4 156 063	3 894 812	3 666 413
Intérêts	249 524	248 886	239 709
Matériaux	4 088 524	3 752 896	3 282 939
Services contractuels	4 279 851	4 138 072	4 851 280
Loyers et frais financiers	11 150	61 991	29 082
Transferts externes	64 058	64 058	61 468
Amortissement des immobilisations corporelles	-	2 015 696	1 985 966
	12 849 170	14 176 411	14 116 857